

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Le 20 septembre deux mille dix-huit, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, VAJOU Christian, MONGERAND Emmanuel, MONPOINT Olivier et LEGRAND Robert.

ABSENT(E)S : M. JOSSELIN Claude.

- Monsieur Emmanuel MONGERAND a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

EPIC- REPARTITION DU PRELEVEMENT ENTRE L'EPCI ET SES COMMUNES MEMBRES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte à l'unanimité, la répartition dérogatoire libre votée lors du Conseil communautaire du 18 juillet 2018

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL-TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES

Dans un mail en date du 28 novembre 2017, le comptable public a transmis un état de créances irrécouvrables au titre du compte 6541. Il s'agit de créances pour un montant total de 123.00 € TTC. Le comptable public en demande l'annulation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'annuler la créance relative au budget communal au compte 6541 pour un montant de 123.00 € TTC.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire informe du devis de la SARL JTP concernant la réfection du terrain de foot. Il a été décidé de confier ces travaux aux employés municipaux.
- 2) Monsieur le Maire informe de la commande du columbarium et des radiateurs de la salle polyvalente.
- 3) Monsieur le Maire présente une documentation sur l'installation de panneaux solaires. Une étude sera demandée.

Fait et délibéré à Gumery le 20 septembre 2018.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 19h20.

Le Maire,
Philippe BERGNER